

Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)  
d'Espira de l'Agly

## Projet de poursuite de l'exploitation

# Livret de notation

Ce livret contient :

- Les planches de l'atelier du 7 novembre 2023
- Les grilles de participation pour recueillir vos remarques, questions, propositions et évaluations



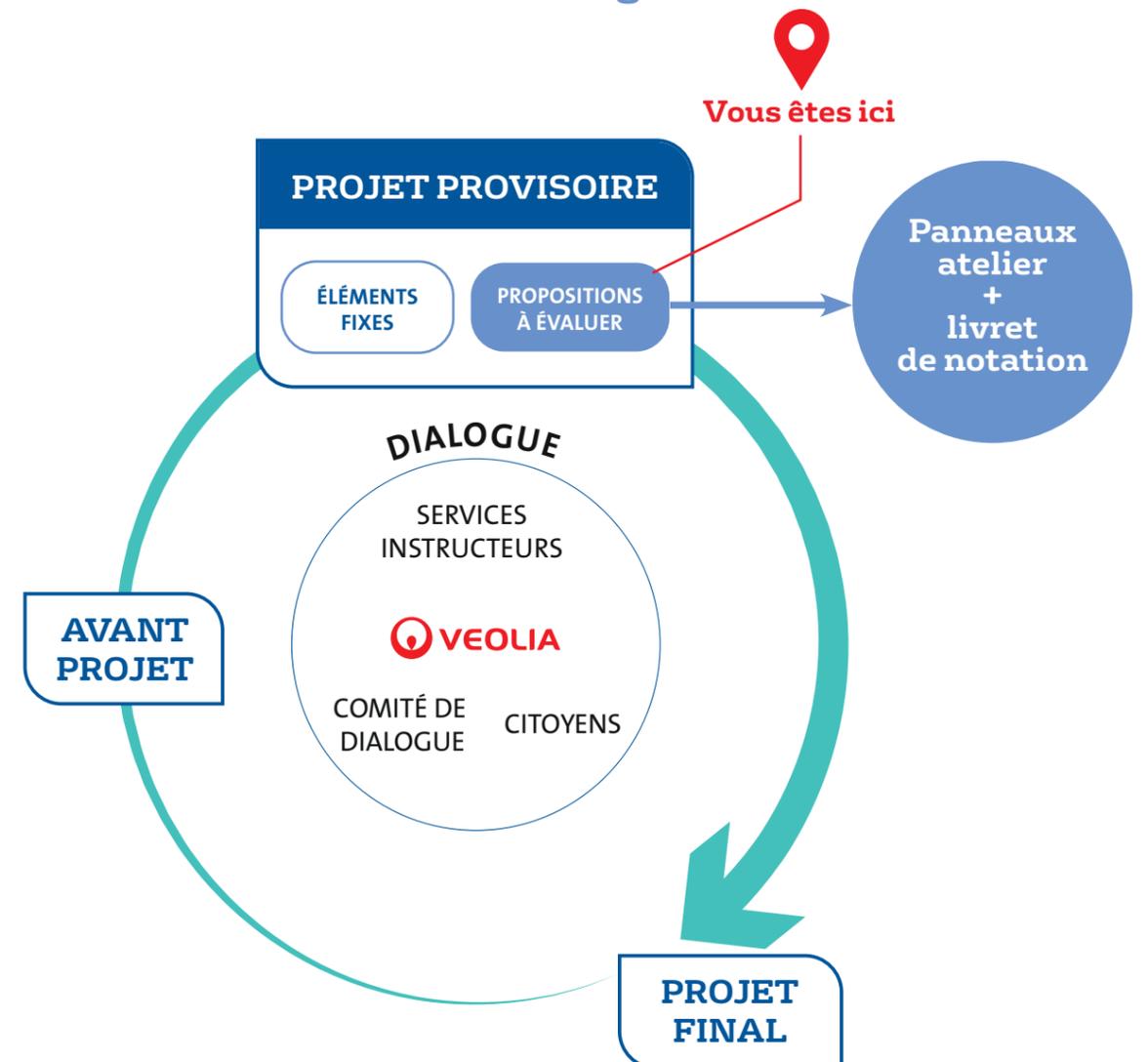
# Votre participation

Ce livret synthétise les panneaux explicatifs du projet de poursuite de l'exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) d'Espira de l'Agly, présentés lors de l'atelier du 7 novembre 2023.

## Vous êtes invités à :

1. Prendre connaissance des informations disponibles (p 14 à 34)
2. Prendre connaissance des modalités de notation (p 4 à 6)
3. Évaluer les propositions à l'aide des grilles de notation (p 18 à 35)
4. Transmettre vos notations (par courrier ou par mail à [concertation@acceptablesavenir.eu](mailto:concertation@acceptablesavenir.eu) ou par courrier : Acceptables Avenirs, 20 rue Hermès 31520 Ramonville Saint-Agne avant le 8 décembre 2023)

## Schéma de la démarche de dialogue :



# Pour suivre votre participation

**Afin de tracer vos questions et suggestions, nous vous proposons de renseigner le tableau ci-dessous et de conserver cette fiche pour suivre votre participation.**

**Vous êtes :**

élu.e     Citoyen.ne     Voisin.e     Agriculteur.rice

**Si vous souhaitez rester anonyme** tout en suivant votre participation, vous avez la possibilité de créer un code.

Votre code (2 lettre, 3 chiffres) :

**Sinon :**

Nom : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

J'accepte que mes données soient utilisées par Acceptables Avenirs dans le cadre du projet selon sa politique de confidentialité\*

Signature

## Pourquoi être identifié?

La concertation est ouverte et transparente.

Un identifiant facilite le suivi de vos informations tout au long du projet.

Vous pouvez être informé directement des prochains événements autour de ce projet.

## \* UTILISATION ET TRANSMISSION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

### Durées de stockage de vos données

Les données personnelles en notre possession sont conservées indéfiniment.

### Les droits que vous avez sur vos données

Vous pouvez demander la suppression de ces données personnelles de nos bases en nous envoyant un courriel à l'adresse [info@acceptablesavenirs.eu](mailto:info@acceptablesavenirs.eu)

### Transmission de vos données personnelles

En aucun cas les données personnelles que nous possédons vous concernant ne sont vendues, transmises ou échangées, à quelque personne ou entité, à des fins commerciales et/ou de marketing.

### Informations de contact

Si vous souhaitez exercer votre droit à la modification, à la consultation, ou à la suppression de vos données personnelles, merci de le faire par mail à l'adresse [info@acceptablesavenirs.eu](mailto:info@acceptablesavenirs.eu)

### Procédures mises en œuvre en cas de fuite de données

Conformément à la procédure prévue par le règlement général sur la protection des données en cas de fuite ou d'anomalie concernant les données personnelles en notre possession, nous informerons les autorités compétentes (CNIL), et vous avertirons de la nature des données ayant fuité et la nature du risque qui peut être engendrée si cela peut entamer vos droits et libertés (données sensibles) dans un délai maximal de 72 heures après constat du problème.

# Modalités de notation

# L'évaluation des propositions

Les premières étapes du dialogue ont permis à SVLR ainsi qu'au territoire dans son ensemble (citoyens, associations, Élus, services instructeurs) d'amorcer un échange autour du projet.

Il vous est proposé dans cette étape d'évaluer les propositions du territoire et de Veolia effectuées pour le projet provisoire.

## Les propositions à évaluer

Elles sont issues du dialogue.

Chaque proposition sera évaluée selon 3 dimensions :

- par les citoyens et associations selon sa capacité à respecter les enjeux du territoire
- par le comité de dialogue selon sa capacité à respecter l'intérêt général
- par SVLR selon sa faisabilité technique et économique

Propositions de Veolia sur la base des Échanges avec le territoire

Propositions des participants au dialogue



**Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10**



# Planches d'information Atelier du mardi 7 novembre 2023 et grilles de notation

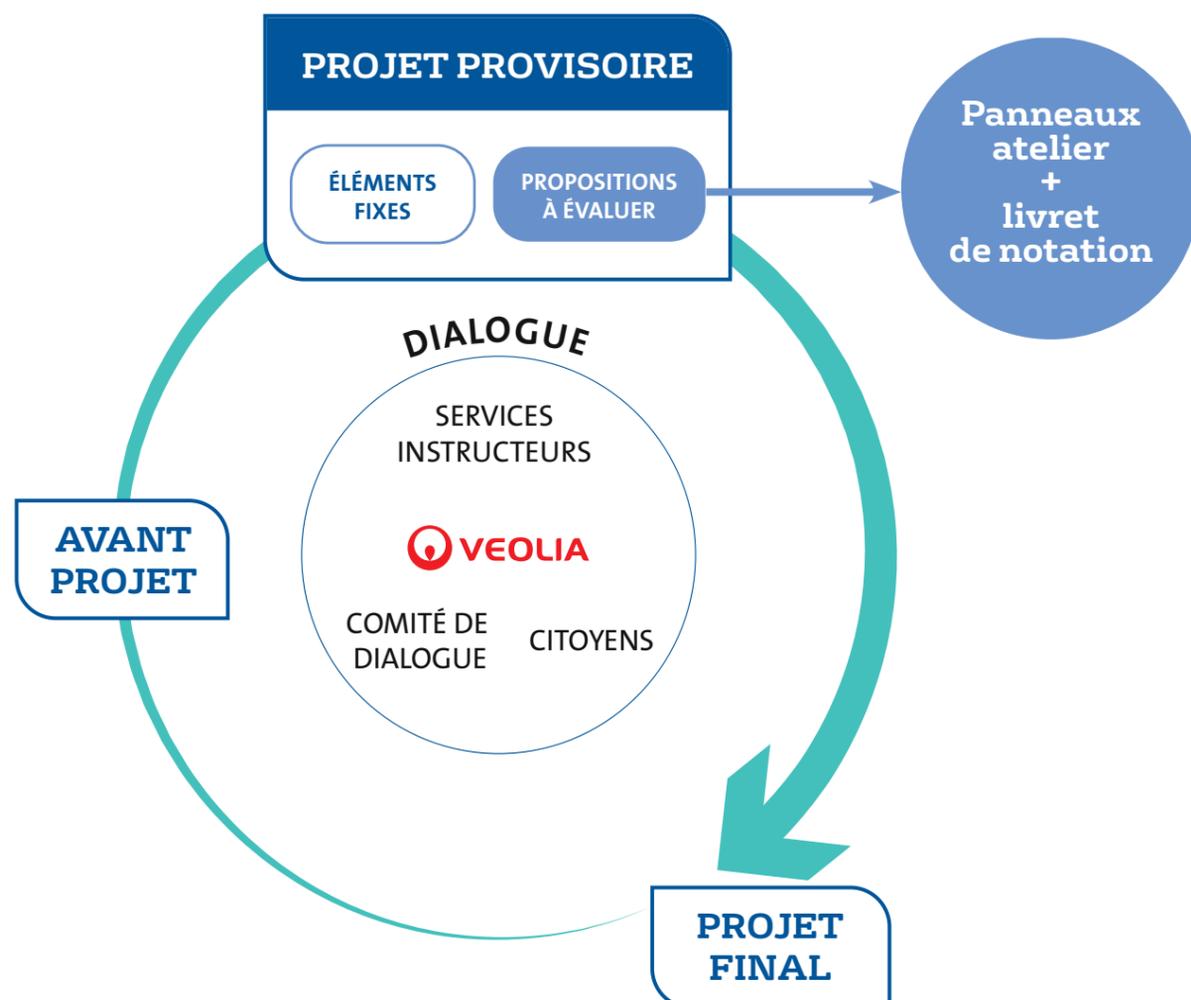
# 1 Présentation de l'atelier

La Société de Valorisation du Languedoc-Roussillon (SVLR) filiale du Groupe Veolia, souhaite que le dossier de demande d'autorisation de pérennisation du site d'Espira-de-l'Agly soit enrichi des attentes du territoire.

Cet atelier s'inscrit dans un processus de dialogue, proposé par Veolia et initié au premier trimestre 2023, avec un premier atelier d'information et de dialogue le 23 mai 2023.

Lors de ce premier atelier, Veolia a présenté son "avant-projet".  
Le processus de dialogue a permis à Veolia de faire évoluer son projet vers un "projet provisoire" sur la base des retours du territoire.

Ce "projet provisoire" n'est pas définitif.  
Cet atelier du 7 novembre, vous présente le "projet provisoire" et vous invite à évaluer certaines propositions pour préciser ce projet.



# 2 Organisation de l'atelier

## Le projet et sa démarche de dialogue

- 3 Le projet
- 4 Les étapes du dialogue
- 5 L'accompagnement du dialogue

## Évaluation du projet provisoire et des propositions du territoire

- 6 L'évaluation des propositions
- 7 Modalités d'évaluation

## Présentation du projet provisoire

- 8 Le projet provisoire
- 9 Elements fixes du projet provisoire
- 10 Propositions pour la maîtrise des envols de déchets
- 11 Propositions pour la biodiversité
- 12 Propositions en faveur de la mobilité décarbonnée
- 13 Propositions liées à l'exploitation de l'ISDND
- 14 Propositions liées aux interactions ISDND/citoyens
- 15 Autres propositions

# Le projet et sa démarche de dialogue

## 3 Le projet

**L'objectif de ce projet est la poursuite de l'exploitation afin de maintenir une capacité d'accueil sur le département pour les déchets non dangereux.**

La pérennisation du site de stockage des déchets ultimes non dangereux d'Espira-de-l'Agly nécessite de faire une demande d'autorisation de poursuite d'exploitation auprès de la Préfecture.



La poursuite de l'exploitation se base sur plusieurs hypothèses en accord avec les textes législatifs en vigueur.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique globale pour la gestion des déchets qui vise à :

- ✓ réduire la production de déchets,
- ✓ éviter de transporter les déchets hors du département,
- ✓ développer les solutions permettant de réduire progressivement l'enfouissement.

Le projet prévoit une réduction de la quantité de déchets accueillis sur le site.

Fortement ancré dans son territoire, ce projet contribue, entre autre, à l'autonomie du département en matière de gestion des déchets.

Pour atteindre cet objectif, ce projet est co-construit avec les acteurs du territoire dans le cadre d'un dialogue organisé et animé par l'agence indépendante Acceptables Avenirs et piloté par un comité de dialogue.



## 4 Les étapes du dialogue

### 20 février - 11 septembre 2023

#### Dialogue sur l'avant projet, rencontres avec :

- Le SDIS 66
- Perpignan Méditerranée Métropole
- Les services de l'État
- Le SYDETOM 66
- L'AMF 66
- Le conseil régional
- Le conseil départemental
- Les viticulteurs locaux
- Le public (atelier d'information et de dialogue du 23 mai 2023)
- Le public (journée Portes Ouvertes du site le 23 juin 2023)
- Recueil des retours du territoire

### 15 juin - 20 Septembre 2023

#### Élaboration du projet provisoire

Analyse des retours du territoire et présentation du projet provisoire au comité de dialogue (19 septembre)

### 20 septembre au 7 décembre 2023

#### Dialogue sur le projet provisoire

- Rencontre avec les différentes parties-prenantes
- Atelier présentation et évaluation par le territoire du projet provisoire et des propositions issues du dialogue (7 novembre)
- Recueil des retours du territoire

### 7 décembre à 31 décembre 2023

#### Élaboration du projet

Analyse des retours du territoire et élaboration du projet définitif

### Début 2024

#### Restitution publique du dialogue

Restitution exhaustive des éléments du dialogue :

- Livret de réponses à toutes les questions
- Évaluations du projet
- Présentation du dossier qui sera déposé à la Préfecture

### Début 2024 à décembre 2025

#### Dépôt du dossier à la Préfecture

#### Enquête publique

#### Autorisation préfectorale

## 5

## L'accompagnement du dialogue

### Les engagements de SVLR

Dans le cadre de ce dialogue, SVLR s'engage à :



**Répondre à toutes vos questions**



**Analyser objectivement toutes les propositions** concernant les éléments mis en débat



**Restituer exhaustivement** – et avant le dépôt du dossier de demande d'autorisation – **toutes vos expressions** en identifiant celles qui auront été retenues pour le dossier

### Le comité de dialogue

Son rôle est de garantir un dialogue territorial sincère et transparent. Il est composé de représentants de la mairie d'Espira-de-l'Agly, de représentants d'associations et de représentants du monde économique.

Le comité de dialogue reste ouvert. Il est possible d'intégrer de nouveaux membres sur proposition et approbation des membres du comité.



# Présentation du projet provisoire

## 8 Le projet provisoire

**Le projet provisoire est basé sur les éléments proposés par Veolia et les propositions issues du territoire.  
Certains des éléments du projet provisoire peuvent être ajustés.  
Vos retours (évaluation des propositions) permettront de préciser ces ajustements.**

Eléments fixes du projet provisoire	panneaux 9
Propositions pour la maîtrise des envols de déchets	panneaux 10
Propositions pour la biodiversité	panneau 11
Propositions en faveur de la mobilité décarbonnée	panneau 12
Propositions liées à l'exploitation de l'ISDND	panneau 13
Propositions liées aux interactions ISDND/citoyens	panneaux 14
Autres propositions	panneau 15



**Un livret est à votre disposition pour transmettre votre évaluation. Vous pouvez également le retrouver en ligne, en flashant ce QR Code.**



# 9 Éléments fixes du projet provisoire 1/2

✓ **Une réduction de la quantité de déchets accueillis**  
 Passer de 130 000 tonnes par an actuellement, à 85 000 tonnes en 2028 et 65 000 tonnes en 2035.



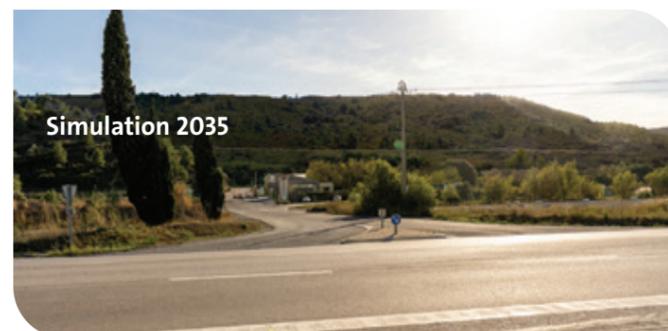
✓ **Aucune emprise foncière supplémentaire**  
 Les déchets seront stockés sur le site actuel, ils viennent combler le volume vide laissé par l'extraction du matériaux de carrière.



✓ **Conserver la même zone de chalandise**  
 Les déchets proviendront de la même zone. Pas d'extension du secteur géographique concerné.



✓ **Surélévation de la cote finale initialement autorisée**  
 Par rapport au niveau de 2027.



✓ **Une exploitation de juillet 2027 à décembre 2035 (+ 1 an / avant projet)**  
 Suite aux échanges avec les services instructeurs, une décision a été prise de proposer de repousser la fin de l'exploitation d'un an tout en conservant le même volume de déchets enfouis.



# 9 Éléments fixes du projet provisoire 2/2

## ✓ La gestion écologique du site

**Charte Zéro produit phytosanitaire** et la charte de gestion écologique pour les espaces verts (partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN))



**Fauche tardive** du couvert végétal pour assurer le cycle de vie complet du végétal et la mise en place d'un réservoir de biodiversité



**Lutte contre les espèces invasives** (griffe de sorcière, séneçon sud-africain, robinier faux acacia) : arrachage, surveillance...



VEOLIA

**ISDND d'Espira de l'Agly**  
 Plan de gestion écologique  
 Gestion des espèces exotiques envahissantes

**EN QUOI LA PLANTE EST-ELLE INVASIVE ?**

La Griffes de Sorcière menace la biodiversité de par sa capacité de recouvrement. À terme, elle contribue à l'érosion des sols et empêche les plantes locales de prendre racine.

**COMMENT LA GÉRER ?**

Dès le début du printemps, avant la floraison : **ARRACHAGE MANUEL** en ne laissant aucun fragment sur place. En situation de pente, il suffit souvent d'**ENROULER** progressivement le tapis de plantes.



**Aménagement d'espaces dédiés** où le passage de véhicules sera interdit et mise en place d'aménagements (gîtes à reptiles...).



# 10 Propositions pour la maîtrise des envols de déchets 2/2

## Extension du filet de capture des envols



« Couvrir au moyen d'un filet ou grillage sur une surface à déterminer aux extrémités sous les vents dominants. Filet ou grillage situé à une hauteur supérieure au grillage vertical existant, assurant la jonction avec ce dernier en pan incliné, et reposant sur câbles fixés à des poteaux comme schématisés sur l'implantation ci-jointe. »



Source : retour du territoire (image transmise par un participant)

## Fermeture du site en cas de vent fort



Prévoir la fermeture du site en fonction des prévisions météorologiques et d'une vitesse de vent défini.

# Grille de notation

Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10



## Votre avis



Selon vous, ces propositions sont-elles de bonnes solutions pour la biodiversité ?

Extension du filet de capture des envols

Votre note :  
... / 10

Fermeture du site en cas de vent fort

Votre note :  
... / 10

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# 11 Propositions pour la biodiversité

## Création d'une zone de sanctuarisation de la biodiversité



Veolia propose pour la protection de la biodiversité, de sanctuariser 3,5 hectares sur les 7 hectares du site, pour le développement de la biodiversité.



©VEOLIA/ISOND/ESPIRA-DE-LANGY

Les espaces pressentis pour la sanctuarisation

## Choisir des essences locales pour l'intégration paysagère



# Grille de notation

Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10



## Votre avis



Selon vous, ces propositions sont-elles de bonnes solutions pour la biodiversité ?

**Création d'une zone de sanctuarisation de la biodiversité** Votre note : ... / 10

**Choisir des essences locales pour l'intégration paysagère** Votre note : ... / 10

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# 12 Propositions en faveur de la mobilité décarbonnée

Le projet prévoit des aménagements pour améliorer les conditions de travail des chauffeurs routiers (apporteurs de déchets) et inciter à la mobilité décarbonnée.

## Installer une station de mobilité innovante



Située à l'entrée du site d'Espira (en face de la potentielle Zone Grand Vent) cette station a été imaginée suite à une enquête faite auprès des potentiels utilisateurs.

Elle pourrait proposer :

- Ravitaillement en énergie électrique et hydrogène
- Borne interactive sur site + application et site web (conciergerie digitalisée)
- Commandes et livraisons sur place de produits locaux (20 km)
- Covoiturage local, service VTC derniers km (30 km)
- Location de véhicules électriques
- Infos connexions transports, trafic, touristiques, événements...
- Vente directe producteurs locaux 8/22h
- Distributeurs snacking local
- Espace attente
- Lavage écologique véhicules intérieur/ extérieur



## Mettre en place une tarification incitative pour le transport des déchets



Proposer une tarification différenciée pour inciter les transporteurs à utiliser des modes de transport moins polluants. Pour la prise en charge de leurs déchets, les camions avec un moteur diesel ou essence paieront plus que les camions avec un moteur électrique ou à hydrogène.

Motorisation	avec tarification incitative (€/T)
<b>2024-2030</b>	
H <sub>2</sub>	-3 €/tonne
Gaz	-2 €/tonne
Electricité	-2 €/tonne
<b>2024-2030</b>	
Diesel	+3 €/tonne

En moyenne un camion apporte 15 tonnes de déchets.

# Grille de notation

Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10



## Votre avis



Selon vous, ces propositions sont-elles de bonnes solutions pour développer la mobilité décarbonnée?

**Installer une station de mobilité innovante** Votre note : ... / 10

**Mettre en place une tarification incitative pour le transport des déchets** Votre note : ... / 10

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# 13 Propositions liées à l'exploitation de l'ISDND

## 💡 Réception uniquement des mâchefers des Pyrénées-Orientales

Pour les mâchefers (cendres de l'incinération des déchets non dangereux) : restriction de la zone de chalandise uniquement aux Pyrénées-Orientales.



## 💡 Réserve incendie

« Pomper l'eau de l'Agly à l'endroit de Relai 500m en face du site Veolia, en cas d'incendie, c'est à envisager... Vous aurez de l'eau en abondance, que vous utilisez déjà à bon escient. »



# Grille de notation

👍👎 Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10



## Votre avis



Selon vous, ces propositions sont-elles de bonnes solutions pour l'exploitation de l'ISDND ?

💡 Réception uniquement des mâchefers des Pyrénées-Orientales Votre note : ... / 10

💡 Réserve incendie Votre note : ... / 10

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# 14 Propositions liées aux interactions ISDND/citoyens 1/3

Pendant la phase de dialogue avec le territoire, pour la définition du projet

 Intégrer les associations locales à la co-construction du projet



# Grille de notation

 Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10



## Votre avis



Selon vous, cette proposition est-elle une bonne solution pour la co-construction du projet ?

 Intégrer les associations locales à la co-construction du projet

Votre note :  
... / 10

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Pendant la phase d'exploitation du projet

### Pérennisation du comité de dialogue et d'information



Le comité a pour raison d'être de garantir un dialogue territorial sincère et transparent. En interagissant avec SVLR pour l'élaboration de l'avant-projet, du projet provisoire et du projet qui sera présenté dans le Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter à la Préfecture (DDAE).

Dates des dernières réunions : 03/05/23 ; 19/09/23



Composition : SVLR, Commune Espira-de-l'Agly, FRÈNE 66, Coordination Environnement Traitement des déchets des PO, Association Charles Flahault, Association surveillance du fonctionnement du centre de stockage, Protégeons la vallée de l'Agly, Espira Nature Agly, Agriculteurs

### Consultation trimestrielle de la commission extra-municipale "agriculture"



Comission organisée par la Mairie d'Espira-de-l'Agly, Veolia suggère de la réunir quatre fois par an, afin d'intégrer

les contraintes du monde agricole et les périodes critiques dans la planification des travaux du site.



Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10



## Votre avis



Selon vous, ces propositions sont-elles de bonnes solutions pour pérenniser le dialogue, pendant la phase d'exploitation du projet ?



**Pérennisation du comité de dialogue et d'information**

Votre note : ... / 10



**Consultation trimestrielle de la commission extra municipale "agriculture"**

Votre note : ... / 10

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Pendant la phase d'exploitation du projet



### Mise en place d'une lettre d'information annuelle

- Une lettre papier distribuée en boîtes-aux-lettres ?
- Une lettre dématérialisée diffusée par email ?
- Une page internet ?



### Sensibiliser aux départs de feux

« Sensibiliser les touristes aux consignes pour éviter les départs de feu. »

- Sensibilisation aux bonnes pratiques avec de l'affichage aux abords du site ?
- Sensibiliser aux bonnes pratiques avec des événements ?



# Grille de notation



**Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10**



## Votre avis



**Selon vous, ces propositions sont-elles de bonnes solutions pour pérenniser le dialogue, pendant la phase d'exploitation du projet ?**



### Mise en place d'une lettre d'information

**Votre note :**

- Une lettre papier distribuée en boîtes-aux-lettres ?
- Une lettre dématérialisée diffusée par email ?
- Une page internet ?

... / 10  
... / 10  
... / 10



### Sensibiliser aux départs de feux

**Votre note :**

- Sensibilisation aux bonnes pratiques avec de l'affichage aux abords du site ?
- Sensibiliser aux bonnes pratiques avec des événements ?

... / 10  
... / 10  
... / 10

.....

.....

.....

.....

.....

# 15 Autres propositions

 **Distribuer des cendriers portatifs aux visiteurs du site pour lutter contre les départs de feux**



« Il serait intelligent de mettre des cendriers portatifs pour les fumeurs. »

 **Fédérer une communauté "zéro déchet"**



Communauté zéro déchet :

- Fédérer les différents acteurs souhaitant s'investir dans une démarche vertueuse au niveau des déchets (collectivités, citoyens, associations, etc.) autour d'événements, d'actions en lien avec la thématique.
- Mettre en place des outils pour faciliter le passage à l'action des personnes souhaitant s'investir dans la communauté "zéro déchet" et ses valeurs.



# Grille de notation

 Vous êtes invités à donner votre appréciation pour chaque proposition à l'aide d'une note comprise entre 0 et 10



## Votre avis



**Selon vous, ces propositions sont-elles de bonnes solutions accompagner le projet ?**

 **Distribuer des cendriers portatifs aux visiteurs du site pour lutter contre les départs de feux** Votre note : ... / 10

 **Fédérer une communauté "zéro déchet"** Votre note : ... / 10

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# Le dialogue continue

**Vous pouvez nous remettre votre livret** lors de votre visite du site, le déposer avant le 8 décembre 2023 en Mairie ou nous l'envoyer par mail : [concertation@acceptablesavenirs.eu](mailto:concertation@acceptablesavenirs.eu) ou par courrier :  
Acceptables Avenirs,  
20 rue Hermès  
31520 Ramonville Saint-Agne

**Une version numérique modifiable via ce QR code :**



**Pour plus d'informations,** vous pouvez nous joindre au 09 75 40 10 86.

**Merci de votre participation !**

